



DETTES CONSEILS SUISSE
SCHULDENBERATUNG SCHWEIZ

Demande d'adhésion à Dettes Conseils Suisse.

(Les critères d'adhésion se trouvent à la fin de la demande)

Renseignements concernant l'institution/association/fondation

Institution/association/fondation:

Service:

Rue:

Case postale:

N° postale / Lieu:

Téléphone: Fax:

Internet: E-Mail:

Forme juridique:

Personne physique / personne morale:

Direction

Nom:

Prénom:

Profession:

depuis:

Qualifications demandées

Diplôme dans le travail social ou une formation psychosociale

Nom / Prénom:

Ecole:

Fonction:

Bonnes connaissances des principes budgétaires et d'assainissement de Dettes Conseils Suisse

Nom / Prénom:

Fonction:

Bonnes connaissances de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) et de la loi sur le crédit à la consommation

Nom / Prénom:

Fonction:

Cours suivis:

.....
.....
.....
.....
.....

Justification supplémentaire pour les personnes physiques

Une année d'activité dans un service d'assainissement spécialisé selon les critères de Dettes Conseils Suisse ou l'obtention d'un post- diplôme en budget et désendettement

Nous confirmons que la demande d'adhésion correspond à la réalité et nous avons pris connaissance des statuts, de la plate-forme et des principes méthodiques de Dettes Conseils Suisse.

Lieu et Date

Signature et Sceau

En annexe à votre demande, les documents suivants doivent être rajoutés, soit :

- Les lignes directrices
 - Les statuts
 - L'organigramme
 - Le rapport d'activités des deux dernières années
 - Eventuellement, l'inscription au Registre du commerce
 - Sources de financement (subventions, subsides, etc.)
 - Tarification et participation des usagers-ères
 - Diplôme dans le travail social ou une formation psychosociale
 - Attestation de cours sur la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) et de la loi sur le crédit à la consommation
-

Critères pour l'adhésion à Dettes Conseils Suisse

Les membres de Dettes Conseils Suisse travaillent à but non lucratif. Les coûts demandés aux usagers-ères devront être aussi bas que possible pour ne pas les surcharger.

Adhésion (extrait des statuts):

Toute personne physique ou morale qui s'engage à soutenir les objectifs de l'Association et à appliquer les principes méthodologiques préconisés dans sa pratique peut acquérir la qualité de membre et sous réserve de la prise en considération des critères d'adhésion annexés aux statuts.

Le comité décide de l'admission sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale.

Principes méthodologiques

Les membres de Dettes Conseils Suisse garantissent des conseils et un accompagnement qualifiés, qui prennent en considération, outre les questions liées à la situation financière, les dimensions psychosociales, juridiques et l'état de santé. Les services disposent de professionnels ayant suivi une formation adéquate.

Critères pour l'évaluation de la garantie d'un assainissement de qualité

Au moins une personne par services d'assainissement de dettes doit avoir la formation ou les qualifications suivantes :

- Un diplôme en travail social ou un post-diplôme psychosocial.
- De bonnes connaissances en principes budgétaires et en assainissement de dettes de Dettes Conseils Suisse.
- De bonnes connaissances sur la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite et sur la loi sur le crédit à la consommation.

Les collaborateurs-trices n'assument des tâches seulement s'ils ont les qualifications nécessaires.

Pour les personnes physiques, il est requis une année d'expérience professionnelle dans le domaine du désendettement selon les critères de Dettes Conseils Suisse. Un post-diplôme en budget et désendettement est exigé.

Moutier, août 2007